



PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 4 juin 2025 à 9 h 20 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

Mme Geneviève Roy, directrice générale adjointe partenariats corporatifs, en remplacement de M. Benoit Collette, directeur général, et ce, conformément à la résolution CE-20190320-759;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20250604-1928

DÉPÔT - RAPPORTS MENSUELS - RÈGLEMENT L-CE-1 -
AVRIL 2025

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports mensuels déposés en vertu de l'article 56 du Règlement L-CE-1 pour le mois d'avril 2025, préparés par le directeur du Service des ressources humaines, conformément aux pouvoirs délégués mentionnés au sommaire décisionnel.

(SD-2025-2742)

CE-20250604-1929

LETTRE D'ENTENTE - SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE
BUREAU EN SERVICE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DE
VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la lettre d'entente à intervenir entre le Syndicat des employés de bureau en service technique et professionnel de Ville de Laval (SCFP, section locale 1113) et la Ville de Laval quant à l'embauche de stagiaires - cols blancs;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-2491)



CE-20250604-1930

LETTRE D'ENTENTE - SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE
BUREAU EN SERVICE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DE
VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la lettre d'entente à intervenir entre le Syndicat des employés de bureau en service technique et professionnel de Ville de Laval (SCFP, section locale 1113) et la Ville de Laval quant au plan municipal d'emploi - embauches de stagiaires estivaux 2025;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-2510)

Au point 43.1 de l'ordre du jour, le conseiller Ray Khalil déclare un conflit d'intérêt et se retire des discussions.

CE-20250604-1931

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
KHALIL ASSAF ET NADRA SUKAR-GHALI

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-38 de Khalil Assaf et Nadra Sukar-Ghali, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour la subdivision du lot 6 255 173 (lots projetés 6 524 966 et 6 524 967) du cadastre du Québec, 1202, rue Principale:

1. une superficie minimale de 730,3 mètres carrés pour le lot 6 524 966 dudit cadastre et de 663,1 mètres carrés pour le lot 6 524 967 dudit cadastre, au lieu d'une superficie minimale de 1 500 mètres carrés;

2. une largeur de lot minimale de 15,24 mètres, au lieu d'une largeur minimale de 25 mètres pour le lot 6 524 966 dudit cadastre;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-125.

(SD-2025-2795)

CE-20250604-1932

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT DOS-480



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser Tetra Tech QI inc. à réaliser un mandat de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des études d'avant-projet d'un ouvrage de protection contre les inondations et de système de gestion des eaux pour l'amélioration de la résilience aux inondations du secteur des rues Gobeil, Bourgeois et de Val-Brillant, à savoir:

la phase A «études, plans et devis» visant à réaliser les études requises ainsi que les plans et devis des travaux de la phase 1, au montant de 746 976,28 \$;

la phase B «soutien technique» durant les travaux visant à réaliser le soutien technique durant la réalisation des travaux, au montant de 17 012,11 \$;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder au volet de la phase A «études, plans et devis»;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-480, lot 1.

(CT:1852343)
(SD-2025-2669)

CE-20250604-1933

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-480

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 682 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'autorisation du mandat prévu au contrat DOS-480 par le conseil municipal.

(CT:1852343)
(SD-2025-2669)



À 12 h 01, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Ray Khalil, conseiller et vice-président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière